Report Date : 03/03/2015 Date de révision 09/06/2014

Révision 5

Remplace la date 13/06/2011



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Pesguard Alpha 5FL

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Pesguard Alpha 5FL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

<u>Utilisations identifiées</u> Biocide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Distributeur</u> Sumitomo Chemical (UK) Plc

Hythe House

200 Shepherds Bush Road

Hammersmith London W6 8NL

regulatory@scuk.sumitomo-chem.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 208 762 8322 (UK)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et

Non classé.

Chimiques

Pour l'homme Acute Tox. 4 - H302;STOT Single 2 - H371;STOT Rep. 2 -

H373

Pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400; Aquatic Chronic 1 - H410

Classification (1999/45/CEE) Xn;R22. N;R50/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Pour l'environnement

Ce produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

<u>Contient</u> (1-phenylethyl)xylene) Mixture

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate)

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Report Date : 03/03/2015 2 / 8
Révision 5

Pesguard Alpha 5FL







Mention D'Avertissement	Attention	
Mentions De Danger		
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes .
	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
		d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des
		effets néfastes à long terme.
Conseils De Prudence		
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
	P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection
		des yeux et du visage.
	P301+312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON
		ou un médecin en cas de malaise.
	P330	Rincer la bouche.
	P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un
		médecin.
	P405	Garder sous clef.
Conseils De Prudence Supplementaires		
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après
		manipulation.
	P309+311	EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE
		ANTIPOISON ou un médecin.
	P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
	P391	Recueillir le produit répandu.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette		
	EUH208	Contient du (de la) . Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

(1-phenylethyl)xylene) Mixture 10-30%

1, 2-Benzisothiazolin-3-one

No CAS: 40766-31-2 No CE: 255-068-6

Report Date : 03/03/2015 3 / 8
Révision 5

Pesguard Alpha 5FL

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)
Acute Tox. 4 - H302 Xn:R20/21/22.R48/22.

Acute Tox. 4 - H312 Xi;R38.

Acute Tox. 4 - H332 N;R50/53.

Skin Irrit. 2 - H315 R43.

Skin Sens. 1 - H317 STOT Rep. 2 - H373 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) 5-10%

No CAS: 66230-04-4 No CE:

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

Acute Tox. 3 - H301 T;R23/25.

Acute Tox. 3 - H331 N;R50/53.

Skin Sens. 1 - H317 R43.

Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Aguatic Acute 1 - H400

1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE < 1%

No CAS: 2634-33-5 No CE: 220-120-9

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

Acute Tox. 4 - H302 Xn;R22
Skin Irrit. 2 - H315 R43
Eye dam. 1 - H318 Xi;R38,R41
Skin Sens. 1 - H317 N;R50

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition.

<u>Ingestion</u>

Rincer immédiatement la bouche et donner de l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN!

Report Date : 03/03/2015 4 / 8
Révision 5

Pesguard Alpha 5FL

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser le dioxyde de carbone ou la poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Cyanure d'hydrogène (HCN). Monoxyde de carbone (CO).

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les récipients hermétiquement fermés. Protéger contre la lumière, y compris les rayons directs du soleil.

Critères De Stockage

Entreposage non spécifié.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection

Report Date : 03/03/2015 5 / 8 Révision 5

Pesguard Alpha 5FL







Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau

En cas de risque de contact : porter un tablier ou un vêtement de protection.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Aspect</u> Liquide Visqueux <u>Couleur</u> Blanc / blanc cassé.

OdeurInodore.Densité relative1.02 g/mLValeur pH, Solution Concentrée6-8

Point d'éclair (°C) > 150°C

Non-oxidising (by EC criteria)

9.2. Autres informations

Aucune information requise.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Aucune condition particulière n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Bases, alcalis (inorganiques). Bases, alcalis (organiques).

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO2, NOx) peuvent se produire.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

980 mg/kg Rat

Report Date: 03/03/2015 6 / 8
Révision 5

Pesguard Alpha 5FL

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 2000 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 1.9 mg/l (poussière/brouillard) Rat

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) (CAS: 66230-04-4)

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) (CAS: 66230-04-4)

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Très toxique pour les organismes aquatiques.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l

0.0001

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

0.0009

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l

0.0065

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Ce produit est difficilement biodégradable.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) (CAS: 66230-04-4)

<u>Dégradabilité</u>

Ce produit est difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) (CAS: 66230-04-4)

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

6.22

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Pas connu

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) (CAS: 66230-04-4)

Mobilité:

Facilement absorbé dans le sol.

Report Date : 03/03/2015 7 / 8
Révision 5

Pesguard Alpha 5FL

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) (CAS: 66230-04-4)

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

SumiAlpha® TG (Esfenvalerate) (CAS: 66230-04-4)

Non applicable.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

 No. UN (ADR/RID/ADN)
 3082

 No. UN (IMDG)
 3082

 No. UN (ICAO)
 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas connu.

<u>Désignation officielle de</u> SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A

<u>transport</u> (Esfenvalerate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN Classe 9 : Matières et objets dangereux divers.

No. D'Étiquette ADR 9
Classe IMDG 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ICAO III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-A, S-F

Pesguard Alpha 5FL

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision 09/06/2014

Révision 5

Remplace la date 13/06/2011

Phrases - R (Texte Intégral)

R38 Irritant pour la peau.

R48/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par

ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.
R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à

long terme pour l'environnement aquatique.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions De Danger Completes

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact avec la peau.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes << Organs>>.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organs>> à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.